

Thiers Dore
et **Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix
délibérative :

2

Conseillers représentés :

6

Total votants :

56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2022 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 13 septembre 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 septembre 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohamed OULABBI, Atlantique DE LAVERNAY, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Caroline GUELON à Jean-François DELAIRE
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Didier STURMA à Isabelle FUREGON
Farida LAÏD à Éric BOUCOURT
Tahar BOUANANE à Jean-Michel LAVEST

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Georges LOPEZ.

Conseillers ayant voix délibérative : Guy PRADELLE, Alain DESCOLS

Secrétaire de séance : Hélène BOUDON

**ADHÉSION A LA MISSION RELATIVE A L'ASSISTANCE RETRAITES
EXERCÉE PAR LE CDG63**

Rapporteur : Philippe BLANCHOZ, Vice-Président

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2003.1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme n°2022-30 en date du 21 juin 2022 portant mise en œuvre de la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion au profit des collectivités et établissements affiliés.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'adhésion à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme ;
- **Autorise** le Président à signer la convention, jointe en annexe, devant être conclue avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme ;
- **Décide** d'inscrire les crédits correspondants au budget de la collectivité conformément aux modalités prévues dans la convention évoquée ci-dessus.

TOTAL VOTANTS : 56

Conseillers présents : 50

Représentés : 6

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56

Pour : 56

Contre :

Abstentions :

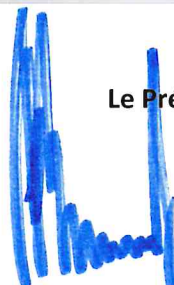
Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance,



Hélène BOUDON

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

